

Méru. La nouvelle déchetterie voit le jour et a ouvert ce samedi 26 novembre

La nouvelle déchetterie de Méru, première déchetterie à plat du territoire, a ouvert ses barrières ce samedi matin.

26 NOVEMBRE 2022 — Par **Florent Regnault**



Philippe Marini, président du SMDO, a inauguré la nouvelle déchetterie de Méru, en compagnie, notamment, de Nathalie Ravier, maire de la ville et présidente de la communauté de communes, ou encore Olivier Paccaud, sénateur.

Dix ans qu'ils l'attendaient. Ce vendredi 25 novembre, les élus locaux ne cachaient pas leur émotion en cisaillant le traditionnel ruban bleu-blanc-rouge, synonyme d'inauguration officielle de la toute nouvelle déchetterie de Méru. «*C'était tant attendu*», souffle Nathalie Ravier, maire de Méru et présidente de la communauté de communes des Sablons, très émue. «*On a commencé à parler de cette déchetterie en 2012*», se souvient Gilles Choquer, fondateur du Syndicat mixte de la Vallée de l'Oise, appelé aujourd'hui Syndicat mixte du département de l'Oise (SMDO). *On avait identifié deux sites avant celui-ci. Ce fut long !*»



Philippe Marini et les trois agents embauchés à la déchetterie de Méru.

Située rue du 11 mai 1967, à proximité du centre technique municipal, la déchetterie flambant neuve de Méru a ouvert ses barrières ce matin, à 9h. Les premiers visiteurs ont pu découvrir un équipement ultra moderne. En effet, la 51e déchetterie du SMDO est la toute première déchetterie à plat du département : vous n'y verrez aucune benne. «Les usagers peuvent déposer directement leurs déchets au sol, présente Benjamin Lefevre, directeur général adjoint au SMDO. Les agents récupèrent ensuite les déchets de l'autre côté.» Au lieu de disposer d'un quai haut et d'un quai bas sur lequel sont positionnés des bennes, neuf alvéoles, faites de parois modulables, sont positionnées au niveau du sol. Selon le SMDO, ce système présente plusieurs avantages : une meilleure fluidité d'accès, un confort de dépôt, et davantage de sécurité pour les usagers. La sécurité est également renforcée pour les agents, notamment lors des évacuations, la capacité de stockage est plus importante, le site est plus facile à nettoyer, et le tri peut se faire beaucoup plus facilement, les indésirables pouvant être repris plus facilement.



Au total, neuf alvéoles ont été prévues.

Outre ces différents alvéoles, deux compacteurs sont mis à disposition des usagers : un pour le carton, un pour les métaux. «Les usagers peuvent compacter eux-mêmes», montre Benjamin Lefevre en activant simplement le mécanisme. A l'entrée, plusieurs espaces sont réservés au stockage : un pour le réemploi, et deux autres pour les déchets électriques et électroniques ainsi que pour les déchets dangereux spécifiques.



Deux compacteurs ont été installés : un pour le carton, un autre pour les métaux.

Réservée aux particuliers

A noter que la nouvelle déchetterie de Méru est réservée aux particuliers, les professionnels de la communauté de communes étant invités à se rendre à celle de Bornel. *«Jusqu'ici, les professionnels bénéficiaient d'un accord d'accès à nos déchetteries, rappelle Philippe Marini, président du SMDO. On observait des difficultés à gérer tout cela. On a donc décidé cette semaine qu'on ne les accueillerait plus, pour éviter la concurrence déloyale et pour que les agents se concentrent sur leurs missions premières.»* Désormais, les pros devront donc obligatoirement se rendre sur les sites d'Allonne, Bornel, Nogent-sur-Oise ou Saint-Just-en-Chaussée.

Une période compliquée pour le SMDO

Philippe Marini a profité du moment pour rappeler que la situation financière du SMDO n'était pas dans sa meilleure posture. *«Le Syndicat vit une période compliquée. On a passé en revue le rapport d'orientation budgétaire, mais on ne connaît pas encore la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) dans sa version 2023. Tout dépendra du Parlement, insiste-t-il en posant son regard sur Olivier Paccaud, sénateur de l'Oise. Quel sera le texte soumis à l'Assemblée nationale ? En tout cas, il sera déterminant pour notre équilibre économique.»*

Enfin, le Syndicat verra également le prix de revente du Mégawatt de son centre de valorisation énergétique baisser. *«Il se trouve que ce Gouvernement particulier arrive avec un amendement qui vise à abaisser le prix de vente de l'électricité qui vient de ce genre de centre, se désole-t-il. Le Sénat a voté une version intermédiaire, avec un plafond à 145 € le Mégawatt, mais on ne sait toujours pas ce qui résultera de cette proposition, soumise à l'Assemblée nationale.»*

La déchetterie de Méru ayant coûté près de deux millions d'euros hors taxe, le SMDO aura sûrement besoin de fonds à l'avenir.